

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à compter de 13 h 25, le 11 février 2016.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
- Mme la préfet Louise Brunet, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme la préfet Parise Cormier, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- Mme la conseillère Natacha Jean, Québec
- Mme la conseillère Ann Jeffrey, Lévis
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- Mme la conseillère Julie Lemieux, Québec
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec
- M. le conseiller Michel Patry, Lévis
- Mme la conseillère Dominique Tanguay, Québec
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec

Est absent :

- M. le conseiller Laurent Proulx, Québec

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, la secrétaire corporative par intérim
- M. Marc Rondeau, directeur général et trésorier

Période de recueillement et ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2016-05

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
 - Retirer le point 5SEC) 1 - Modification du règlement 2010-35 concernant la rémunération des membres du conseil et des commissions de la CMQ

- Reporter le point 5AT) 2 - Trame verte et bleue métropolitaine – Rapport 2015 de suivi du protocole d'entente
- Ajouter le point 5AT) 3 - Avis sur le projet de règlement n° R.A.V.Q. 1031 de l'agglomération de Québec modifiant le règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la communauté urbaine de Québec, relativement à l'agrandissement d'une aire de commerce majeur et d'une aire industrielle dans le secteur de l'avenue Blaise Pascal, du boulevard du Versant-Nord et de la rue Mendel
- Ajouter le point 5AT) 4 – Financement de la route verte

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 décembre 2015

Résolution n° C-2016-06

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 décembre 2015.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 janvier 2016

Résolution n° C-2016-07

Sur proposition de Mme Natacha Jean, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 janvier 2016.

Adoptée

Entente pour l'élaboration d'une stratégie de développement des activités agroalimentaires

Résolution n° C-2016-08

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- D'abroger la résolution C-2015-33.
- D'autoriser le président de la Communauté métropolitaine de Québec et sa secrétaire corporative à signer une entente à intervenir avec les MRC de Charlevoix, Charlevoix Est et de Portneuf pour l'élaboration d'une stratégie de développement des activités agroalimentaires, incluant une contribution financière de 100 000 \$ de la part de la CMQ, conditionnellement à une participation financière de 8 800 \$ provenant des MRC de Charlevoix, Charlevoix Est et de Portneuf.

- De procéder à la transmission de cette nouvelle entente aux composantes de la Communauté métropolitaine de Québec ainsi qu'aux MRC de Charlevoix, Charlevoix Est et de Portneuf afin de procéder à sa signature.

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016
Responsable : Direction générale

Adoptée

Accès publics au fleuve – Dépôt et prise d'acte

Résolution n° C-2016-09

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par M. Michel Patry, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du document synthèse Les accès publics au fleuve de la région de Québec en date de février 2016.
- D'autoriser la direction générale à diffuser le document auprès des composantes, des municipalités locales, des partenaires de la TCRQ et sur le site Internet de la CMQ.
- D'autoriser la direction générale à transmettre aux composantes les fiches descriptives associées aux accès sur leur territoire comme document interne..

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Avis sur le projet de règlement n° R.A.V.Q. 1031 de l'agglomération de Québec modifiant le règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la communauté urbaine de Québec, relativement à l'agrandissement d'une aire de commerce majeur et d'une aire industrielle dans le secteur de l'avenue Blaise Pascal, du boulevard du Versant-Nord et de la rue Mendel

Résolution n° C-2016-10

Sur proposition de Mme Julie Lemieux, appuyée par Mme Louise Brunet, il est unanimement résolu :

- D'informer l'agglomération de Québec que le projet de règlement n° R.A.V.Q. 1031 modifiant le règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la communauté urbaine de Québec ne met en péril aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.
- De rappeler à l'agglomération de Québec l'importance de planifier des lieux d'emplois de qualité en accord avec les principes du nouvel urbanisme dont des exemples sont mentionnés aux stratégies 5 et 6 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

- De transmettre à l'agglomération de Québec copie du présent rapport décisionnel ainsi que de ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Financement de la route verte

Résolution n° C-2016-11

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par Mme Michelle Morin-Doyle, il est unanimement résolu :

- D'adopter le projet de résolution joint en annexe et en transmettre une copie au gouvernement du Québec dans le cadre de ses consultations prébudgétaires.
- D'inviter les composantes de la Communauté métropolitaine de Québec à adopter également le projet de résolution joint en annexe et en transmettre une copie au gouvernement du Québec dans le cadre de ses consultations prébudgétaires.
- D'autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à former un comité de travail ayant pour mandat de faire rapport au conseil sur le développement et la pérennité de la Route verte.

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Octroi d'un contrat pour la production d'images numériques aéroportées en couleur et la réalisation d'une orthophotographie pour le territoire de la CMQ

Résolution n° C-2016-12

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

- D'accorder le contrat à la firme PHB inc. pour la production d'images numériques aéroportées en couleur et la réalisation d'une orthophotographie pour le territoire de la CMQ pour un montant de 97 728,75 \$ incluant les taxes, en conformité avec le document de soumission et la recommandation du comité d'évaluation des offres.

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016
Certificat trésorerie : CT-2016-10
Responsable : Géomatique et informatique

Adoptée

Bordereau d'information

Les éléments suivants sont déposés au bordereau d'information :

- A) Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la CMQ du 28 août 2015
- B) Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la CMQ du 22 octobre 2015
- C) Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la CMQ du 19 novembre 2015
- D) Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la CMQ du 17 décembre 2015
- E) Résolution E-2015-122, octroyant le contrat pour le mobilier à Pouliot et résultats de l'évaluation
- F) MRC de Portneuf – Projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé
- G) Note – Consultations sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)
- H) Publications de la CMQ :
 - Bulletin de liaison – 2015-12-21
 - Bulletin de liaison – 2016-01-26
 - Communiqué de presse – 2016-01-05 – M. Jean-Paul L'Allier

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

Résolution n° C-2016-13

Sur proposition de M. Ann Jeffrey, appuyée par Mme Louise Brunet, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 13 h 35.

Adoptée

Les résolutions C-2016-05 à C-2016-13 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE